



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**DECISION N° 2007.11.040/DCI**  
**du Collège de la Haute Autorité de santé**  
**portant accréditation de la fondation Health On the Net**

Le Collège de la Haute Autorité de santé, ayant délibéré en sa séance du 7 novembre 2007,

Vu l'article L 161-38 du code de la sécurité sociale,

Vu le référentiel "Règles pour l'accréditation de l'organisme de certification des sites informatiques français dédiés à la santé",

Vu le rapport d'évaluation réalisé par deux évaluateurs qualitatifs indépendants et certifiés,

décide :

**Article 1<sup>er</sup>** : La fondation Health On The Net est accréditée, pour une durée de trois ans, pour la mission de certification des sites informatiques dédiés à la santé, à compter du 7 novembre 2007.

**Article 2**: Le Directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Saint-Denis, le 7 novembre 2007

Pour le Collège,  
le Président,

Professeur Laurent DEGOS